

Le conseil départemental de l'accès au droit de la Creuse a organisé sa deuxième conférence il y a quelques jours au Palais de justice de Guéret, sur le thème : Argent, abondance de conseils ne nuit pas.

Conseils précieux sur l'argent

Le Président du Tribunal, Nathalie Courtois, a introduit la conférence en rappelant que les citoyens connaissent mal leur justice et peinent à y accéder. Il faut d'abord accéder à la connaissance du droit pour savoir comment résoudre son litige voire comment l'éviter. Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Creuse (CDAD) est là pour orienter, diriger le citoyen vers le bon interlocuteur.

Mme le Président a rappelé que les conférences organisées par le CDAD avaient notamment pour objectif de faciliter l'accès au droit sur des sujets qui touchent le quotidien de tous nos concitoyens.

Après la présentation des intervenants et des thèmes qui vont être abordés par ces derniers, Mme le Président a laissé la parole à M. Vaquier, directeur de la Banque de France. En préambule, M. Vaquier a rappelé les différentes facettes de la Banque de France : institution de la République, entreprise au service des citoyens, garante de la stabilité financière... Il a ensuite développé son intervention autour de la relation avec son banquier ainsi que sur l'importance de la bonne gestion budgétaire, rappelant que la tenue d'un petit carnet afin de noter ses rentrées d'argent ainsi que ses dépenses restait un bon outil.

En cas de litige avec sa banque, le médiateur bancaire peut être saisi. M. Delarouchette a présenté son rôle nécessaire en 2013 il avait

traité environ 160 dossiers et que dans 10% d'entre eux, il avait réussi à mener une médiation en faveur d'un des cotés de la banque.

Mme Turlford, conseillère en économie sociale et familiale au Conseil général de la Creuse, est intervenue afin de détailler sa mission. Elle peut apporter son aide pour le classement des papiers lorsque cela est nécessaire, l'établissement d'un budget (ressources, charges et dettes), la mise en place d'échéancier pour le règlement des dettes... Cet accompagnement doit permettre à la personne de comprendre son fonctionnement budgétaire, repérer les dépenses sur lesquelles il est possible d'intervenir et de traiter les dettes.

L'HUISSIER A AUSSI UN RÔLE EN AMONT

Intervenant pour la CAF, Mme Lavure a ensuite présenté les différents domaines dans lesquels cet organisme intervient (logement, garde d'enfant, loisirs, soutien à la fonction parentale, handicap et insertion). Elle a tout à rappeler que il est impératif de signaler tout changement de situation (déménagement, mariage, banque, divorce etc...) et qu'en parallèle de leurs droits, les usagers ont aussi des devoirs (des sanctions sont alors possibles en cas de fraude).

Malgré tout, il peut arriver qu'une personne se trouve en difficultés

financières. L'huissier de justice peut alors intervenir.

Mestre Gallot, huissier de justice à Aubusson, a tout d'abord mis l'accent sur son rôle en tant que conseil en amont du lancement de la procédure en recouvrement. Cet auxiliaire de justice intervient dans le cadre judiciaire principalement par la voie de l'injonction de payer (60.000 sont déposés chaque année). Dans le cadre de l'exécution, l'huissier n'intervient plus pour un client mais pour un requérant qui lui demande d'exécuter le jugement rendu. Maître Gallot a souligné le fait que tout au long de sa mission l'huissier était là afin d'assurer un dialogue entre débiteur et créancier.

Lorsque les échéanciers amiables ne peuvent être mis en place, que toutes les autres voies ont été épuisées (regroupement de crédits etc...), il est possible de déposer un dossier de surendettement. Mme Lesœur, juge au tribunal d'instance, a détaillé cette procédure en abordant la question de la recevabilité du dossier. Elle a axé sa présentation sur le traitement du surendettement et sur deux orientations possibles : soit vers la procédure classique soit vers la procédure de redressement personnel (avec ou sans liquidation judiciaire).

Mme Courtois, Présidente du CDAD, a dit que pour bénéficier de l'aide de l'huissier de justice, il faut se rendre au Palais de Justice de Guéret.

L'Echo - vendredi 25 avril 2014

bois, cuir-laine-textile énergie, environnement, l'occasion de découvrir toutes les richesses de la en plus, 75 % des entreprises de plus de dix salariés commerce et d'industrie, 8, avenue d'Auvergne (www.cci-creuse.com)

CONFÉRENCE ■ Avec le Conseil départemental de l'accès au Droit

Des conseils pour mieux gérer son argent

La toute première conférence, organisée par le Conseil départemental de l'accès au Droit, présidé par Nathalie Courtois, présidente du tribunal de grande instance de Guéret, avait porté sur la médiation.

Lundi en fin d'après-midi, il a cette fois-ci été question de l'argent, avec comme postulat que l'abondance de conseils ne peut pas nuire.

Une conférence pour informer sur le système bancaire

Ouverte bien entendu à tout le monde, cette conférence qui s'est déroulée au palais de justice de Guéret, a été animée par plusieurs intervenants, dont le directeur de la Banque de France, le médiateur bancaire et autres représentants de la CAF, des huissiers de justice, sans oublier le juge d'instance.

Comme pour chaque conférence du Conseil départemental de l'accès au



ARGENT. La conférence du CDAD s'est déroulée au palais de justice. PHOTO MARIA VESES-FERRER

Droit, il s'agissait avant tout de prévenir, avant de guérir.

Pour ce faire, il a été largement question du fonctionnement d'un compte en banque, l'établissement de son budget, la gestion des dettes et autres créances.

À l'évidence, comme de nombreux citoyens sont touchés de plein fouet par

la crise, qu'elle soit d'ailleurs économique ou sociale, de plus en plus de Creusois se retrouvent en grande délicatesse avec leur compte en banque et avec leur argent, surtout celui qu'ils n'ont pas.

Du coup, les recours auprès des banques dans l'espoir d'obtenir des délais, les demandes auprès de la Banque de France pour apurer sa dette ou

encore les interventions auprès d'organismes divers pour espérer un peu d'aide, sont en très nette augmentation.

C'est pour cela que le Conseil départemental de l'accès au droit de la Creuse a organisé cette conférence, dans le but de prévenir mais aussi de conseiller. ■

Bernard Gilles

bernard.gilles@centrefrance.com

fréquence grenouille, une parade semi-nocturne à la découverte des grenouilles et tritons, est organisé demain, vendredi 18 avril, dans la soirée.

Vous apprendrez à reconnaître ces petits « dragons » aussi à l'aise sur terre que dans l'eau et découvrirez leur mode de vie particulier. L'Observatoire des amphibiens sera aussi présenté, car un « dragon » se cache peut-être dans votre jardin, et vous pourrez ensuite faire partager vos observations.

Horaire précis communiqué lors de l'inscription. Rendez-vous devant la Maison de la Réserve. La soirée est organisée par l'équipe de la Réserve, en partenariat avec le GMHL et le CPIE.

Sur réservation au 06.29.51.45.74 ou rn-etang-landes@cg23.fr (prévoir des bottes et une lampe de poche). ■

MESSES ■ Semaine Sainte

Horaires des messes pour la semaine Sainte dans la paroisse. Aujourd'hui, jeudi 17 avril : messe et bénédiction des pains à Bonnat et Guéret à 18 h 30.

Demain, vendredi 18 avril : chemin de Croix à 15 heures à Bonnat, Ahun ; Saint-Vaury et Guéret. Office de la Croix à 18 h 30 à Guéret.

Samedi 19 avril : confessions à Guéret de 9 h 30 à 12 heures, veillée Pascale à 21 heures à Guéret et Bonnat.

Dimanche 20 avril jour de Pâques : messe à 11 heures à Guéret et Saint-Vaury. ■

ALCOOL ASSISTANCE ■ Réunion

Les bénévoles d'Alcool Assistance de la Creuse, qui a pour objectif « aider et accompagner les personnes en difficulté avec l'alcool et informer la famille sur la maladie », propose une réunion publique mensuelle, samedi 19 avril, à 14 h 30, à la Maison des Associations (salle 2), 11, rue de Braconnie. Le thème : « Accompagnement vers les soins.... » Renseignements au 05.55.52.56.50. ■

Toutes les prévisions au

Météo

08 99 70 63 70

(1,35 € appel + 0,34 €/min)

Centre France

MÉTÉO FRANCE

Le Reporter Jeudi 17 avril PopCre 24

**ARGENT :
ABONDANCE DE
CONSEILS NE
NUIT PAS !**

LUNDI 14 AVRIL 2014

17h

Palais de justice de Guéret

**CONFERENCE PUBLIQUE ET
GRATUITE**

VENEZ NOMBREUX

23 place Bonnyaud-Guéret

Conférence organisée par le CDAD de la Creuse